



DIMANCHE 01 Avril 2018

BJD, Pullip, Blythe, Poupées d'artiste, vêtements, accessoires...

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

à retourner accompagné du chèque, justificatif PayPal ou copie du transfert bancaire

Installation Exposants 8h00-10h00 - Démontage 17h00

Quality Hotel - 27 rue du Chemin Rouge, 44300 NANTES

PROFESSIONNELS / ARTISANS – Joindre copie du RC-Extrait Kbis, SIRET-SIREN (**OBLIGATOIRE**)

Nom et Raison Sociale :

PARTICULIERS – Joindre copie de votre pièce d'identité (**OBLIGATOIRE**)

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

E-mail : Site Web :

Tél. : Portable :

Thème de vente :

	Prix Unitaire	Total
Je souhaite réserver _____ Table(s) (1,50x0,75cm) + 1 badge + une chaise	x 85€	_____
Prise pour éclairage – (lampes/rallonges NON fournies)	x 5€	_____
_____ Badge(s) supplémentaire(s)	x 15€	_____
_____ Invitation(s) Entrée à 10h30	x 5€	_____
	TOTAL	

MODE DE REGLEMENT :

Chèque Bancaire à l'ordre de **Rever Créer**

à envoyer avec ce formulaire à: **Rever Créer** – A. MILLOT, 18, rue Louis Fablet - 94200 Ivry-sur-Seine, France

Transfert bancaire **NET DE FRAIS** pour : Association **Rever Créer**

Banque : Crédit Agricole IVRY SUR SEINE - IBAN : FR76 1820 6002 8160 2948 2069 127 - BIC : AGRIFRPP882

PayPal : (inscription online) <http://rever-creer.fr/boutique/>

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la manifestation et m'engage à le respecter.

Date et signature précédées de la mention Lu et approuvé

INFOS PRATIQUES

PLAN D'ACCES :

Hôtel Quality Nantes Beaujoire*** 27 rue du Chemin rouge 44300 Nantes



De l'aéroport :

Navette Aéroport jusqu'à COMMERCE

Tram ligne 1 direction HALUCHERE ou BEAUJOIRE, arrêt HALUCHERE

Bus ligne 85 direction BOIS ST LYS, arrêt CLETRAS

L'Hôtel se trouve à 10 minutes à pied de cet arrêt au bout de l'impasse de la rue du Chemin Rouge

De la gare SNCF :

Tram ligne 1 (arrêt GARE NORD) direction HALUCHERE ou BEAUJOIRE arrêt HALUCHERE

Bus ligne 85 direction BOIS ST LYS, arrêt CLETRAS

L'Hôtel se trouve à 10 minutes à pied de cet arrêt au bout de l'impasse de la rue du Chemin Rouge

PARKING - Gratuit – voitures, camping cars, motos...

HEBERGEMENT tarifs préférentiels – **QUALITY HOTEL** (au moment de réserver, mentionner le **Dolls Rendez-Vous** afin de bénéficier des **tarifs négociés**) :

Chambres avec kitchenette et petit-déjeuner inclus : Individuelle : 50€ - Double : 59€ - Triple 84€ - Quadruple 94€

REGLEMENT DES MANIFESTATIONS

I. INSCRIPTIONS

Seront admis en tant qu'exposants les marchands inscrits au registre du commerce et des sociétés et les particuliers amateurs qui devront respecter la législation en vigueur. Une pièce d'identité ou justificatif d'inscription au RC sera demandé aux exposants. Chaque exposant doit s'inscrire nominativement. Les exposants ne pourront en aucun cas partager, sous-louer ou céder tout ou partie de leur stand. Le stand devra obligatoirement être occupé par son titulaire avec sa propre marchandise.

II. DISPOSITIONS LEGALES

Les manifestations organisées par *Rêver Tréer*, Miniaturistes-Créateurs-Collectionneurs, sont ouvertes aux professionnels et aux particuliers ne proposant à la vente ou à l'échange que de la marchandise leur appartenant. En cas de contrôle (police, fisc, etc..) les exposants devront être en mesure de présenter leurs pièces d'identité ou les documents nécessaires à leur activité.

III. ASSURANCES

L'exposant s'engage à faire son affaire personnelle, d'assurer pendant la durée de la manifestation, la marchandise exposée. L'organisateur ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable en cas de perte, case, vol ou autres détériorations. La marchandise exposée demeure sous la responsabilité de son propriétaire.

IV. STANDS

Aucun stand, aucune installation ne doit gêner les approches des sorties ni les masquer, ni en réduire la largeur et ne doit déborder les marques de réservation indiquées par l'organisateur. Les exposants s'engagent à respecter le règlement de sécurité dans les expositions, foires ou salons (arrêté du 23 mars 1965 J.O. du 29 mars 1965). Les exposants devront être présents à leurs stands durant toute la durée de la manifestation et de ne pas remballer leurs marchandises ou quitter leur stand avant la fermeture au public. Il est interdit de diffuser, de sonoriser son stand. La vente de copies, faux ainsi que d'objets en provenance de sites protégés ou archéologiques est interdite. La distribution de prospectus, lettres commerciales, catalogues, l'affichage, la prise d'adresses, sont sujettes à l'autorisation de l'organisateur. Les exposants doivent avoir fini d'installer leurs stands à l'heure d'ouverture au public. L'organisateur se réserve le droit de refuser l'admission de tout exposant retardataire et de louer à nouveau l'emplacement.

V. DESISTEMENT

En cas de désistement, les sommes versées resteront acquises à l'organisateur qui se réserve le droit de disposer de l'emplacement.

VI. ORGANISATION

Les manifestations sont organisées par *Rêver Tréer*, Miniaturistes-Créateurs-Collectionneurs, elles sont destinées à promouvoir l'esprit de la collection et à développer les transactions dans ce domaine (vente, échange, achat). L'organisateur se réserve le droit d'attribution, refus d'inscription et d'admission sans avoir à se justifier. L'organisateur pourra exclure tout exposant qui ne présenterait pas de marchandises conformes au but de la manifestation ou troublerait le bon ordre de celle-ci sans qu'il puisse être réclamer ni remboursement, ni dédommagement d'aucune sorte. En cas de force majeure entraînant l'annulation de la manifestation, les fonds versés seront rendus sans intérêt et sans que les exposants puissent exercer un recours quelconque contre l'organisateur. Le retard d'ouverture, la prolongation ou la fermeture anticipée ne pourront donner droit à aucune indemnité de la part de l'organisateur. En cas de litige, les tribunaux du siège social de l'organisateur sont seuls compétents.

W751209502